



Le rapport en bref

Étude visant à **comparer** **les décès sur les routes** **impliquant l'alcool et la drogue**

L'enjeu

Malgré les progrès faits contre l'alcool au volant depuis près de trente ans, l'alcool joue encore un rôle chez environ 30 % des conducteurs mortellement blessés¹. Même si on considère depuis longtemps l'abus de drogues comme un grave problème social, ce n'est que depuis peu qu'on voit les conséquences de la drogue au volant comme un important enjeu de sécurité publique. Mais l'usage de drogues est-il répandu chez les conducteurs décédés au Canada? Voici ce que nous savons :

- 17 % des Canadiens admettent avoir pris la route dans les deux heures suivant la prise d'une substance susceptible d'affaiblir leur capacité à conduire en toute sécurité².
- Plus de 20 % des conducteurs de 16 à 18 ans affirment avoir conduit après avoir pris de la marijuana, ce qui est légèrement supérieur au nombre de leurs pairs qui ont pris le volant après avoir bu³.
- Dans une enquête routière, 7,2 % des conducteurs avaient récemment pris de la drogue et 9,9 % avaient bu⁴.

Pour approfondir la question, le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) a procédé en 2010 à une étude complémentaire aux travaux déjà faits sur la drogue au volant. Unique en son genre, ce projet a fusionné les données de deux sources distinctes, soit la base de données nationale des décès (sur les personnes tuées dans des accidents de la route) et la base nationale de données sur les collisions (sur les accidents de la route). L'étude visait à déterminer dans quelle mesure les substances psychoactives contribuaient aux décès sur les routes et à comparer les circonstances et caractéristiques des conducteurs de véhicules motorisés mortellement blessés qui avaient pris de l'alcool, de la drogue ou les deux, et des accidents dans lesquels ils étaient impliqués.

Principaux résultats

De 2000 à 2007, 12 978 conducteurs sont décédés sur les routes canadiennes. De ce nombre, 84 % ont subi un test de dépistage de l'alcool et 46 %, de drogues. Voici les résultats obtenus :

- Sur les 5929 conducteurs mortellement blessés ayant subi des tests de dépistage, 55 % avaient consommé de la drogue, de l'alcool ou les deux. Plus précisément, 19 % avaient pris seulement de la drogue, 22 % seulement de l'alcool et 14 % des substances psychoactives et de l'alcool. Donc, 33 % des conducteurs ont obtenu un résultat positif pour la drogue et 37 %, pour l'alcool.
- Les conducteurs mortellement blessés ont souvent une alcoolémie élevée : près d'un tiers de tous les conducteurs décédés avaient une alcoolémie supérieure à la limite permise (80 mg/dL). La consommation d'alcool était plus courante chez les hommes et les conducteurs de 19 à 34 ans.
- Les dépresseurs du système nerveux central (SNC), le cannabis, les stimulants du SNC et les analgésiques narcotiques étaient les substances psychoactives les plus souvent détectées chez les conducteurs mortellement blessés.

¹ Sécurité routière et réglementation automobile, Transports Canada. *Un bref aperçu des accidents de la route liés à l'alcool au Canada* (fiche de renseignements TP 2436F), Ottawa, Transports Canada, 2008.

² Beirness, D.J., H.M. Simpson et K. Desmond. *Sondage sur la sécurité routière 2002 : Les drogues et la conduite*, Ottawa, Fondation de recherches sur les blessures de la route, 2003.

³ Beirness, D.J. et C.G. Davis. *Le cannabis et la conduite automobile*, Ottawa, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 2006.

⁴ Beirness, D.J. et E.E. Beasley. *Alcool et drogues chez les conducteurs : une enquête routière menée en 2010 en Colombie-Britannique*, Ottawa, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 2011.

- Les hommes étaient plus susceptibles d'avoir un test positif pour les drogues et diverses catégories de substances, alors que les femmes risquaient davantage d'avoir un test positif aux dépresseurs du SNC.
- Le cannabis était la substance de prédilection des jeunes conducteurs, mais sa consommation baissait avec l'âge. Les conducteurs plus âgés ont enregistré plus de résultats positifs aux analgésiques narcotiques ou aux dépresseurs.
- Les collisions impliquant la drogue sont très différentes de celles impliquant l'alcool. C'était le plus souvent en fin de soirée la fin de semaine que survenaient les décès mettant en cause uniquement l'alcool, alors que ceux impliquant la drogue se répartissaient plus également pendant les heures de la journée et les jours de la semaine. De plus, on a noté que, souvent, les accidents impliquant l'alcool ne concernaient qu'un seul véhicule et ceux impliquant la drogue, plus d'un véhicule.

Les répercussions

Comme le montrent ces résultats, la drogue au volant n'est pas à prendre à la légère et rivalise avec l'alcool au volant. De plus, une sensibilisation immédiate du public et une intervention sociétale sont nécessaires pour lutter efficacement contre le problème.

Les résultats documentent aussi les grandes variations entre les caractéristiques et circonstances des décès sur la route impliquant l'alcool et la drogue. En plus de survenir à tout moment de la journée et de la semaine, les accidents liés à la drogue étaient plus susceptibles que ceux liés à l'alcool d'impliquer un autre véhicule, posant ainsi une menace accrue à la sécurité publique. Ces données semblent indiquer que la répression doit se faire non seulement en fin de soirée la fin de semaine (comme pour l'alcool), mais aussi pendant la journée, tous les jours de la semaine.

L'alcool au volant reste problématique, malgré le succès connu par la prévention depuis trente ans. Le nombre de conducteurs mortellement blessés dont l'alcoolémie dépassait la limite permise est particulièrement troublant, laissant entrevoir la nécessité d'appliquer des initiatives ciblées à ce groupe à haut risque.

Le concept de conduite avec facultés affaiblies doit être élargi pour y inclure la drogue au volant, car il ne s'agit pas d'un simple prolongement de l'alcool au volant. Il faut plutôt adopter une approche de prévention, de sensibilisation et de répression unique pour lutter contre la conduite sous l'influence de la drogue et, ainsi, améliorer la sécurité routière au Canada.

Pour en savoir plus

Ce rapport en bref est tiré du rapport technique *Étude visant à comparer les décès sur les routes impliquant l'alcool et la drogue* d'Erin E. Beasley, Douglas J. Beirness et Amy J. Porath-Waller. Le rapport intégral peut être consulté sur le site Web du CCLAT à www.cclat.ca/2011%20CCSA%20Documents/2011_CCSA_Drug-and-Alcohol-Involved_Motor_Vehicle_Driver_Fatalities_fr.pdf.

Remerciements

Cette ressource a été produite grâce à une contribution financière du ministère de la Sécurité publique du Canada. Les auteurs tiennent aussi à remercier Transports Canada (Sécurité routière et réglementation automobile) pour son aide avec les données sur les accidents de la route et les décès. Les points de vue exprimés ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles de Sécurité publique Canada ou de Transports Canada.

Au sujet du CCLAT

Titulaire d'un mandat législatif visant à réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues, le CCLAT assure un leadership quant aux priorités nationales, favorise l'application des connaissances dans le domaine et crée des partenariats durables qui optimisent les efforts collectifs. Le CCLAT reçoit l'appui financier de Santé Canada. Les points de vue exprimés par le CCLAT ne reflètent pas nécessairement ceux de Santé Canada. **Pour en savoir plus, visitez le www.cclat.ca.**

**Centre canadien de lutte contre
l'alcoolisme et les toxicomanies**
75, rue Albert, bureau 500
Ottawa (Ontario) K1P 5E7

Tél. : 613-235-4048
Télééc. : 613-235-8101
Courriel : info@ccsa.ca